

Habilitation Electrique H0 B0(V) Formation initiale pour le personnel non-électricien



Objectifs de la formation :

- Préparation en vue d'un titre d'habilitation B0 H0 suivant la norme NF C18-510.
- Connaître les risques et les dangers liés à l'électricité
- Effectuer des opérations d'ordre non électrique dans un environnement électriquement dangereux.

[Tous les détails au verso →](#)



Public

Tout personnel



Effectifs

10 personnes maximum
par session



Prérequis

Savoir lire, écrire
et compter en français



Durée et Horaires

1 jours (7h)
8h30-12h Et 13h30-17h
Accessible en 30 jours



Validation

Evaluation par QCM
Attestation de formation
Avis sur Niveau d'habilitation



Animateur

Habilité et expérimenté
dans le domaine de
l'électricité



Moyens

Vidéo projection
Matériel de Sécurité
Platines Pédagogiques



Méthodes pédagogiques : Alternance de théorie et de pratique, Méthode interactive



Handicap : Nos formations peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap
Contactez-nous pour plus de renseignements



Tarifs et Financements : 750€ HT/jour

Rapprochez-vous de votre OPCO, de Pôle emploi ou utiliser votre Compte Personnel de Formation



% de Réussite en 2022 (à venir)



% de Satisfaction en 2022 (à venir)



Déroulé de la formation

Habilitation Electrique H0 BO(V)

Formation Initiale pour le personnel non-électricien



Notions élémentaires en électricité

- Mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant, à travers des exemples concrets
- Evaluation des risques : effets physiopathologiques du courant électrique, exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit)
- Classement des installations
- Interventions et travaux non électriques en BT
- Travaux non électriques en HT

Comment travailler en sécurité

- Distances de sécurité et lecture de la signalisation
- Autorisation de travaux
- Principe et exemples de verrouillages
- Manœuvres et consignation / rôle des différents intervenants
- Matériel de sécurité électrique (outillages et équipements de protection individuelle)
- Outils électriques portatifs à main (choix du matériel)
- Outillage non spécifique aux électriciens
- Incendie dans les installations électriques

La conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

- Notions de premiers secours, incendie sur un ouvrage électrique, enceintes confinées
- Nommer les documents et les acteurs concernés par les travaux
- Utiliser les documents correspondants à son niveau d'habilitation et à sa fonction
- Identifier les acteurs concernés

Validation par QCM

A l'issue de l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques un avis nominatif indiquant l'habilitation recommandée est remis à chaque participant



Règlementation :

Formation obligatoire pour toute personnes effectuant des interventions d'ordre non-électrique selon la norme NF C18-510. Recyclage de la formation préconisé à 3 ans



Métiers et débouchés :

Agent d'entretien, agent de sécurité, peintre, menuisier, carreleur, plombier, etc.